

Edito



Vive la crise !

**Par Boris Michel
Directeur du
développement**

Alors que nos politiques n'en finissent pas de débattre sur la manière de construire l'Europe, nos entrepreneurs n'ont pas d'autre choix que de la prendre en l'état et de tenter de profiter de ses points positifs.

L'euro et le pétrole qui baissent constituent actuellement deux atouts majeurs sur lesquels nos entreprises misent pour continuer à profiter de la légère reprise que nous connaissons depuis quelques mois.

Ce début d'embellie + 0,6 % de croissance au 1^{er} semestre en France a été balayé d'un revers de la main par les marchés suite aux anticipations de décroissance des marchés émergents et à la problématique d'anticipation de la remontée des taux par la FED.

Dans un tel environnement, Turenne Capital depuis 16 ans aux côtés des chefs d'entreprises afin de les accompagner à changer de dimension, a toute sa légitimité.

Dès le début nous avons fait un choix fort : être présent auprès des entreprises exportatrices françaises et des futures pépites innovantes de demain.

Ces dernières années, les performances de nos investissements semblent donner raison à notre stratégie. Elles confortent notre processus d'accompagnement de nos participations. Il ne reste plus qu'à espérer que nos politiques n'iront pas à l'encontre de la croissance et des intérêts économiques et patrimoniaux de leurs concitoyens.

L'actualité du Groupe

En France, 377 millions d'euros ont été collectés l'an dernier par les fonds d'investissement de proximité (FIP) et fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI) ouvrant droit à une réduction d'IR 2014.

Pour cette rentrée, Turenne Capital propose deux fonds offrant cet avantage fiscal pour 2015.

Le FIP Développement Export 2015



Ce FIP, qui restera ouvert pour la campagne IR 2015, sera investi à hauteur de 90 % dans 4 régions particulièrement exportatrices : Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et PACA, avec l'appui des 3 équipes régionales de Turenne Capital. La durée de blocage des parts est de 6 à 8 ans.

Ce fonds ouvrira droit à une réduction d'IR à hauteur de 18 % de la souscription hors droits d'entrée, dans la limite* de 4 320 € pour un couple soumis à une imposition commune et de 2 160 € pour une personne seule, en contrepartie d'un blocage des parts et du risque de perte en capital qu'il présente.

Le FCPI Top Gazelles 2016



Agréé fin juillet par l'Autorité des marchés financiers, ce FCPI investira 100 % de son actif dans des entreprises innovantes, prioritairement cotées sur Alternext, le compartiment C d'Euronext et le Marché libre.

La durée de blocage des parts est de 6 à 7 ans. Ce fonds ouvrira droit à une réduction d'IR à hauteur de 18 % de la souscription hors droits d'entrée, dans la limite* de 4 320 € pour un couple soumis à une imposition commune et de 2 160 € pour une personne seule, en contrepartie d'un blocage des parts et du risque de perte en capital qu'il présente. Il pourra également être souscrit au premier semestre 2016 dans le cadre d'une campagne ISF.

* Inclus dans l'enveloppe maximale des 10 000 € de réduction d'IR des niches fiscales

41 %

C'est la part des femmes dans les sociétés de gestion de capital investissement. Dans le Groupe Turenne Capital, c'est 55 % !

Source : Etude AFIC - Deloitte novembre 2014

FOCUS : REMISE DES PRIX 2015 DE LA FONDATION BEATRICE DENYS

L'excellence de la recherche biomédicale française récompensée par deux Prix remis par la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys

La Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys récompense cette année deux projets : le Prix 2015 a été attribué au projet Valvopulse, avec une dotation de 50 000€ et un Prix spécial du Jury a été octroyé au projet Doloris, avec une subvention de 35 000 €.

Unique outil privé de soutien à la recherche biomédicale académique pour favoriser la création d'entreprise en France, la Fondation récompense chaque année une ou plusieurs équipes à l'issue d'un appel à projets national. Tout chercheur public est éligible, quel que soit son organisme de tutelle.

Le Jury est composé de Pascale Maisonneuve, hématologue et ancienne directrice à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé, Pierre Olivier Couraud, Directeur de l'Institut Cochin et

Président du Conseil Scientifique de la FRM, et de Pierre Denys, époux de Béatrice, Professeur des Universités Praticien Hospitalier à Garches en Neuro-Urologie.

Le Prix 2015 a été remis au professeur Emmanuel Messas, porteur du projet Valvopulse, qui s'intègre dans la jeune société Cardiwave créée à cet effet. Il s'agit d'une nouvelle stratégie thérapeutique utilisant une technique novatrice de thérapie ultrasonore révolutionnaire permettant un traitement focalisé des maladies valvulaires cardiaques, non invasif, sur cœur battant, sans cathéter intracardiaque grâce à un dispositif simple d'utilisation, appliqué directement sur le thorax du patient. Ce projet est le fruit d'une collaboration de près de cinq ans entre l'équipe du professeur Mathias Fink et Michael Tanter de l'Institut Langevin à Paris, leader mondial en imagerie et thérapie par ultrasons et l'équipe du professeur Emmanuel Messas de l'HEGP, leader du traitement des pathologies valvulaires et l'imagerie cardiaque par ultrasons.

Un Prix spécial du Jury a également été remis au docteur Patrick Carroll, porteur du projet Doloris. Le projet Doloris, mené par le docteur Stéphanie Ventéo au sein de l'Institut des Neurosciences de Montpellier, a pour ambition de développer un nouveau traitement des douleurs neuropathiques chroniques grâce à l'identification d'une nouvelle cible thérapeutique, Fxyd2.

Sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale, la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys est animée par Turenne Santé, pôle dédié chez Turenne Capital, qui accompagne avec des fonds totalisant plus de 110 M€ aussi bien des PME du secteur Santé que des start-ups innovantes, avec différents fonds et une approche transversale du secteur.

Pour plus d'informations et dons :
Fondation.beatrice-denys@turennecapital.com
<http://fondationbeatrice.wix.com/fondation>



**FONDATION POUR L'INNOVATION
THÉRAPEUTIQUE BEATRICE DENYS**

MIEUX COMPRENDRE

LE CAPITAL INVESTISSEMENT

Le Dépositaire

Lorsqu'elle lève un fonds, la société de gestion de portefeuille désigne pour ce dernier un dépositaire. Il s'agit de l'établissement bancaire qui centralisera les fonds levés qui seront utilisés pour réaliser ses opérations d'investissement.

A ce titre, ses missions sont encadrées par différentes lois et règlements en vigueur et complétées par celles qui lui ont été contractuellement confiées par la société de gestion.

Le Dépositaire doit notamment s'assurer de la régularité des décisions de la société de gestion de portefeuille. Il doit, le cas échéant, prendre toutes mesures conservatoires qu'il juge utiles. En cas de litige avec la société de gestion, il en informe l'AMF.

Le Dépositaire assure la conservation ou la tenue de positions des actifs compris dans le Fonds (en fonction de la nature de l'actif), exécute les ordres de la Société de gestion concernant les achats et les ventes de titres, ainsi que ceux relatifs à l'exercice des droits de souscription et d'attribution attachés aux titres financiers compris dans le Fonds. Il assure tous encaissements et paiements, notamment les versements des fonds aux porteurs de parts ou à leur intermédiaire bancaire en fin de vie du Fonds.

LA VIE DES PORTEFEUILLES :

INVESTISSEMENTS ET CESSIONS

digiSchool
the learning touch

Depuis l'investissement des fonds gérés par Turenne Capital en 2013, **digiSchool**, leader de l'éducation numérique en France, poursuit son développement.

La société a acquis le leader des mathématiques en ligne IleMaths.net. Fort de 1,7 millions d'utilisateurs par mois et 500 000 membres inscrits, ce portail aide les jeunes en mathématiques de la 6^{ème} à l'agrégation. Les dirigeants entendent accélérer le développement du portail en misant sur le mobile où IleMaths.net est absent et l'international, les mathématiques étant universelles.

Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des opérations de croissance externe réalisées fin 2014 :

- orientation.fr : questions-réponses sur l'orientation
- etudinfo.com : guide sur les formations francophones
- ecoles2commerce.com : portail leader sur les écoles de commerce et de management.

Ces développements ont permis à digiSchool d'élargir sa clientèle cible et de dépasser, en mai 2015, les 8 millions d'utilisateurs par mois, soit 100 % de croissance en un an. Plus récemment, son partenariat avec BFMTV autour de deux portails dédiés aux étudiants et à la formation continue pour adultes devrait entretenir la tendance actuelle de forte croissance de l'audience.